

## Evaluation–notation de la Business Unit Mines – AREVA

AREVA a confié à Vigeo une mission de mesure du niveau de responsabilité sociale du système managérial de sa Business Unit Mines (activité d'extraction d'uranium) dans les cinq domaines suivants : Droits humains, Ressources humaines, Environnement, Relations aux clients et fournisseurs, et Engagement sociétal.

### PERIMETRE ET PERIODE DE L'INVESTIGATION

Le périmètre d'investigation a été celui de la Business Unit Mines, pour son activité d'extraction d'uranium. Autrement dit, les activités d'extraction d'or, d'exploration, de réaménagement des sites et de trading ne sont pas prises en compte. Pour évaluer cette activité, l'investigation a porté sur la Direction et les services centraux de la BU, et sur les deux sociétés minières du Niger, Somair et Cominak. Ce choix géographique a été fait compte tenu du poids relatif de ces entités au sein de la BU, et de leur niveau d'exposition aux enjeux de responsabilité sociale considérés, du fait même de leur implantation. Sans être nécessairement représentatif des pratiques de la BU mines dans l'ensemble de ses unités, il permet d'éclairer les risques auxquels elle est exposée.

L'évaluation porte sur l'année 2004, et rend compte des évolutions constatées sur les trois dernières années. La mission s'est déroulée au cours du premier trimestre 2005, le rapport final a été livré le 29 juin.

### ELEMENTS DE METHODE

L'évaluation notation de Vigeo est fondée sur des entretiens avec 43 responsables et collaborateurs en interne, et 13 parties prenantes de la Business Unit, ainsi que sur une revue approfondie de la documentation et notes internes (environ 130 documents analysés).

Vigeo définit la responsabilité sociale comme un engagement managérial cohérent et formalisé de prendre en compte les attentes des parties prenantes. Le référentiel de l'évaluation est constitué des principes d'action opposables à l'entreprise.

Pour chacun des critères d'analyse sont évaluées les trois composantes du système managérial, à savoir les politiques (orientations fixées par la BU ou les sociétés minières), le déploiement de la politique (processus et moyens associés), et enfin les résultats obtenus.

Les évaluations des critères sont rapportées à une échelle construite en 4 niveaux :

<b>Niveau indifférent :</b> L'entreprise néglige un enjeu majeur	
<b>Niveau prudent :</b> L'entreprise traite a minima les enjeux	
<b>Niveau actif :</b> L'entreprise maîtrise pour l'essentiel les enjeux	
<b>Niveau engagé :</b> L'entreprise maîtrise totalement les enjeux et contribue à la promotion de la responsabilité sociale	

Chaque note est accompagnée d'un indicateur de tendance permettant d'apprécier les évolutions constatées sur les deux à trois dernières années.



La note de chaque domaine est obtenue par la consolidation des notes des critères le composant, et située sur une échelle à 10 niveaux construite par précision de l'échelle des critères.



## PANORAMA GLOBAL DE LA NOTATION : UNE EVALUATION CENTREE SUR LES NIVEAUX MEDIANS

### Notation et tendance par domaine

Droits humains	2	↗
Ressources humaines	3	↗
Environnement	2+	↗
Clients/ Fournisseurs	2+	↗
Engagement sociétal	3+	↗

La Business Unit Mines est évaluée comme « active » en Engagement sociétal et Ressources humaines, avec une notation de niveau 3, qui rend compte d'une situation où l'entreprise maîtrise les principaux enjeux de responsabilité sociale attachés à ces domaines. Elle est par contre « prudente » sur les trois autres domaines qui sont évalués à un niveau 2/2+. Il n'y a pas de zone de faiblesse marquée (aucun domaine n'est noté en niveau 1) ; mais il n'y a pas non plus de zone d'excellence (aucun domaine n'est noté en niveau 4).

La répartition des niveaux de notation des critères confirme que l'évaluation est concentrée sur les deux niveaux médians : seuls deux critères sont notés aux extrêmes (un au niveau 1, l'autre au niveau 4).

Ce constat rend compte d'un système de management de la responsabilité sociale qui permet de mettre sous contrôle les risques significatifs, mais ne favorise pas pour autant systématiquement la performance haute en matière de responsabilité sociale.

La tendance observée est en progression dans les cinq domaines, ce qui témoigne de la dynamique de progrès dans laquelle est engagée la BU Mines, qui a pris durant ces trois dernières années de nombreuses initiatives pour améliorer ses performances de responsabilité sociale.

## RESULTATS PAR DOMAINE

### DOMAINE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

#### Evaluation globale du domaine



Le domaine Engagement sociétal est le point fort de l'évaluation, il obtient les meilleurs scores avec une notation de niveau 3+.

#### Impact de l'activité de l'entreprise sur le territoire d'implantation

Engagements en faveur du développement économique du territoire d'implantation



L'engagement de la Business Unit en direction des territoires où elle est implantée est historique et inscrit dans les pratiques des sociétés minières.

Engagements en faveur de l'emploi local et du transfert de compétences



La performance est particulièrement élevée dans le domaine du mécénat, où les enjeux sectoriels attachés à la santé et à l'aide à la scolarisation sont complètement pris en compte.

#### Comportement sociétal de l'entreprise

Qualité des relations avec les parties prenantes externes



Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général



Parmi les autres points forts, figurent une politique efficace de recours à l'emploi local, et les efforts déployés pour optimiser les retombées économiques des activités minières dans les pays d'implantation, ce dont témoigne l'investigation faite au Niger.

Le point de progrès identifié touche aux modalités des relations qu'entretient la Business Unit vis-à-vis de ses parties prenantes externes : les dispositifs mis en œuvre pour informer, dialoguer et prendre en compte les attentes de ces parties prenantes sont encore peu structurés, même si des initiatives récentes ont été prises pour améliorer les dispositifs en place au niveau de la BU comme à celui des sociétés minières.

## DOMAINE RESSOURCES HUMAINES

### Evaluation globale du domaine



#### Qualité des conditions d'emploi

Qualité des systèmes de rémunération et avantages



Qualité de la protection sociale



#### Gestion de l'emploi et des compétences

Qualité de la gestion des emplois



Développement des compétences et de l'employabilité



#### Qualité des conditions de travail

Protection de la sécurité et de la santé



Respect et aménagement des temps de travail



#### Relations professionnelles et sociales

Promotion de la participation des salariés



Promotion du dialogue social



La performance de la Business Unit est également élevée dans le domaine des Ressources humaines, et elle est homogène puisque 6 des 8 critères qui le composent sont évalués à un niveau « actif ».

Le point fort de ce domaine est la politique de Santé sécurité, qui porte les principaux enjeux dans un secteur très exposé au risque, et est adossée à des démarches de progrès et des moyens significatifs, en direction des salariés toutefois plutôt que des sous traitants.

De même, la Business Unit maîtrise manifestement les questions attachées au statut du personnel et à ses conditions d'emploi (rémunérations, temps de travail, dialogue social, protection sociale), les critères correspondants obtenant tous une notation de niveau 3. Dans le contexte nigérien, les niveaux de rémunération et les prestations offertes aux salariés, en particulier la gratuité des soins, sont tout à fait exceptionnels.

Les points de progrès identifiés relèvent tous du management des Ressources humaines (formation, participation des salariés), et plus globalement du développement des compétences et de la gestion prévisionnelle des emplois, dans un contexte qui fait enjeu, puisque la Business Unit est, à l'instar du secteur minier, confrontée au vieillissement et au départ en inactivité d'une part importante de ses effectifs.

## DOMAINE ENVIRONNEMENT

### Evaluation globale du domaine



#### Prise en compte stratégique et managériale de l'environnement

Management environnemental



#### Fabrication et distribution du produit

Maîtrise de la gestion des entrants



Gestion des rejets et rejets industriels conventionnels



Radioprotection des populations riveraines



#### Elimination des infrastructures

Réhabilitation des sites miniers



Le principal point fort de ce domaine tient dans le système de management de l'environnement déployé par la BU Mines pour tous les sites à enjeux significatifs. L'investigation au Niger a fait apparaître les garanties apportées par ces systèmes pour la prise en compte systématique des aspects environnementaux par les sites miniers, et pour le développement de la sensibilisation du personnel.

En matière de radioprotection des populations, pour la période sous revue, la BU Mines a mis en place des mesures de prévention de l'exposition des populations et un dispositif de surveillance du niveau d'exposition globalement conformes aux prescriptions définies par les standards internationaux. Le critère correspondant est donc évalué au niveau 3.

Toutefois, dans un contexte de fortes attentes des parties prenantes, les points de progrès identifiés (gestion des ferrailles faiblement contaminées en zone urbaine, mise en œuvre d'un système de lavage sur site des vêtements de travail du personnel), et un cas de dépassement des normes réglementaires de radioprotection des populations (gendarmerie d'Akokan), présentent un risque pour la BU Mines.

L'investigation au Niger a fait apparaître également une mobilisation encore insuffisante des sociétés minières pour la préservation des ressources en eau, et un engagement inégal pour la préparation de la réhabilitation des sites miniers, et la maîtrise de la demande d'énergie. Enfin, si le stockage des déchets toxiques sur place se fait dans des conditions adéquates, la BU Mines apparaît peu engagée à ce point pour définir des solutions d'élimination de certains de ces déchets. Ces constats expliquent la notation au niveau 2+ du domaine.

**DOMAINE RELATIONS AUX CLIENTS / FOURNISSEURS**

**Evaluation globale du domaine**



**Qualité des relations de l'entreprise avec ses clients**

Respect du client



**Relations de l'entreprise avec ses fournisseurs / sous-traitants**

Prise en compte des facteurs sociaux et environnementaux dans le processus d'achat



Respect du fournisseur / et sous-traitant



**Respect des règles du marché**

Prévention de la corruption



Loyauté des pratiques concurrentielles



L'attention portée par la Business Unit et les deux sociétés minières à l'équité de traitement des sous traitants dans les processus d'achats constitue un point fort de ce domaine, en particulier dans le contexte nigérien où ces sociétés représentent quasiment les seuls donneurs d'ordre. La BU maîtrise également bien les enjeux attachés au Respect du client, et touchant en particulier au respect des clauses contractuelles et aux traitements des litiges éventuels.

En revanche, les dispositifs mis en place par la BU vis à vis de ses sous traitants ne lui permettent pas à ce point de maîtriser complètement et de contrôler les risques relatifs aux conditions sociales d'emploi de ces partenaires (rémunérations, horaires de travail, ...), hors les aspects de sécurité qui sont pris en compte. Et ce, alors même que ces questions font enjeu compte tenu des territoires d'implantation de la BU.

Le second point de progrès identifié concerne les dispositifs en place pour déployer la politique de prévention de la corruption du Groupe, qui sont incomplets et ne couvrent pas en particulier les risques associés aux Achats et aux actions de mécénat. L'évaluation globale du domaine est pénalisée par une performance moindre sur ces deux derniers critères, qui sont porteurs des enjeux les plus significatifs.

**DOMAINE DROITS HUMAINS**

**Evaluation globale du domaine**



**Respect de la liberté d'association**

Respect de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective



**Abolition des formes de travail proscrites**

Elimination du travail infantile et du travail forcé



**Non-discrimination**

Promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes



Prévention des discriminations et promotion de l'égalité des chances en faveur des catégories vulnérables



**Respect des droits humains fondamentaux**

Respect des droits humains fondamentaux



Le respect de la liberté syndicale, dont la mise en œuvre est déléguée par la BU à ses filiales, constitue le point fort du domaine des Droits humains, il est aussi celui qui porte les principaux enjeux.

A l'opposé, ni la BU Mines ni ses filiales nigériennes n'ont pris d'initiatives structurées en faveur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, qui restent peu représentées dans les effectifs dans un contexte local pénalisant sur ce point.

Les trois autres critères qui composent le domaine sont évalués à un niveau 2, ce qui rend compte d'une situation où la Business Unit comme les sociétés nigériennes mettent en œuvre les obligations attachées au droit et à la réglementation en vigueur, mais ne vont pas au-delà pour assurer la promotion des droits humains considérés.